

Fondé en 1997, HELIO International est un réseau mondial d'analystes indépendants reconnus dans le domaine de l'énergie et du développement. Le mandat d'HELIO International est d'observer et d'évaluer la contribution des politiques énergétiques à l'écodéveloppement et de proposer des avis indépendants aux décideurs.

Association à but non-lucratif (loi 1901) et reconnue d'utilité publique par décret en date du 2 janvier 2007, HELIO International effectue ses recherches et travaux dans l'intérêt public et dans un esprit de solidarité Nord-Sud, mais aussi Sud-Sud.

Basé à Paris avec une antenne en Afrique et des correspondants sur les divers continents, HELIO International est un observateur accrédité auprès du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), du Programme des Nations Unies sur l'Environnement (PNUE) et de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF). HELIO fait partie également des principaux réseaux associatifs spécialisés en énergie et climat et contribue aux recherches et événements internationaux sur les questions énergétiques et climatiques.

HELIO a notamment mis en place l'Observatoire de la viabilité énergétique/Sustainable Energy Watch dont le rôle est de mesurer les progrès vers la viabilité énergétique et l'écodéveloppement aux échelles mondiale, régionale et locale. HELIO a également réalisé depuis plus de 13 années nombre de projets sur les questions d'adaptation, de vulnérabilité et de résilience des systèmes énergétiques face aux défis de l'écodéveloppement et du changement climatique.

Aujourd'hui, les nations évoluent avec un agenda international extrêmement tendu et les questions climatiques et énergétiques sont inévitablement au cœur des préoccupations des décideurs politiques et privés, mais aussi et de plus en plus des citoyens. Pour autant, au-delà de cette prise de conscience plus ou moins partagée, la question des moyens à mettre en œuvre pour stabiliser le climat reste entière et est très loin d'être consensuelle. Cependant le temps pourrait nous faire cruellement défaut et il s'agit désormais d'agir le plus rapidement possible pour mettre en œuvre les moyens à même de limiter les impacts négatifs de l'activité humaine. Cela doit se faire en assurant les conditions d'un développement harmonieux de nos sociétés et en gardant à l'esprit l'indispensable solidarité à renforcer entre pays industrialisés, économies en transition et pays en développement.

Le rôle de l'énergie, pourtant omniprésente dans les défis à relever, est encore trop souvent peu analysé au regard des enjeux de l'écodéveloppement. C'est pourquoi HELIO, forte de son expérience en ce domaine, entend renforcer plus que jamais ses actions et ses projets, et mettre en œuvre de nouveaux programmes en créant des synergies avec tous les acteurs.

Plus que jamais l'objectif d'HELIO est de fournir un éclairage indépendant à l'élaboration des politiques énergétiques et à la mise en œuvre des projets d'écodéveloppement. Pour ce faire, HELIO veut continuer à :

- élaborer des outils analytiques novateurs et organiser des formations sur l'évaluation et le suivi des politiques énergétiques ;
- promouvoir la création et l'intégration de conseils d'usagers citoyens dans le processus de prise de décision énergétique ;
- préparer et publier périodiquement des séries de rapports et d'analyses sur la viabilité des perspectives énergétiques mondiales, nationales et régionales et les

- présenter dans les enceintes nationales et internationales comme autant d'incitations à l'action ;
- soutenir le travail des autres réseaux internationaux associatifs en facilitant l'acquisition d'expertise stratégique et en diffusant l'information par l'intermédiaire du réseau des partenaires d'HELIO.

HELIO a déjà fait de solides contributions et doit non seulement continuer, mais encore accroître son rayonnement et son efficacité si elle veut tenter d'être à la mesure des enjeux. ***HELIO ne peut le faire sans vous qui partagez sa vision et ses objectifs.*** C'est pourquoi, pour la première fois depuis notre création, nous faisons appel à votre générosité et sollicitons citoyens, entreprises, autorités publiques, universitaires, financeurs, fondations... tous ceux qui ont conscience de l'importance d'agir maintenant.

En nous soutenant, vous devenez les ambassadeurs de l'adoption d'une panoplie d'énergies viables qui permettront à nos sociétés de connaître l'écodéveloppement. Vous nous aiderez à tracer le chemin et deviendrez ainsi notre partenaire privilégié et acteur engagé dans la nécessaire transformation énergétique mondiale. En tant que partenaire, vous serez à nos côtés et serez régulièrement informé de l'avancée de nos travaux, projets et programmes.

Si vous le désirez, nous serons heureux de vous rencontrer pour établir avec vous les termes de ce partenariat.



Hélène Connor
Présidente

Bulletin de soutien- HELIO International

A remplir et à renvoyer avec votre don à :

HELIO INTERNATIONAL – 56, rue de Passy – 75016 Paris
Association reconnue d'utilité publique – Décret du 2 janvier 2007

Je soutiens les options d'HELIO International par un don de :

150 € 200 € 500 € 1 000 € autre montant _____€

Je souhaite recevoir des informations sur les possibilités de soutien régulier (par prélèvement bancaire)

Je souhaite recevoir des informations sur les possibilités de legs et de donations

Je règle par :

Chèque bancaire ou postal à l'ordre d'HELIO International

Virement sur le compte d'HELIO International : Les coordonnées bancaires seront envoyées sur demande

Je recevrai un reçu fiscal et le Journal des donateurs (par email)

Mes coordonnées :

Nom, Prénom :

Adresse postale :

Adresse email :

HELIO International est une association reconnue d'utilité publique. A ce titre, les dons qu'elle reçoit sont déductibles des impôts à hauteur de 66 % de leur montant dans la limite de 20% de vos revenus imposables. Un don de 100 euros ne vous coûte que 34 euros et 100 euros vont aux actions.

Vous pouvez également réduire votre impôt de solidarité sur la fortune (ISF) à hauteur de 75% de votre don, dans la limite de 50 000 euros par an.

Pour tout versement vous recevrez un reçu fiscal

En cette fin d'année, il n'est pas trop tard pour bénéficier des dispositions fiscales pour vos revenus 2011
Agissez à nos côtés dès à présent
